

Résidence 23&24 mai 2023

Synthèse des remarques

La végétation

Retour globalement positif sur un place plus large pour la végétation en centre-ville.

Inquiétude sur la capacité de la commune à gérer ces surfaces supplémentaires. Impression déjà présente d'une gestion à minima. (pour beaucoup, herbe haute = absence d'entretien).

La conservation des arbres existants est un point positif.

La végétalisation du pourtour de l'Eglise est un point positif.

1 remarque de vigilance sur les plantations en pied de façade sur de potentiel problème d'infiltration sur les bâtiments. (retour agent de la ville de Brest)

Retour des agents municipaux : vigilance sur les continuités de matériaux pour limiter les interstices où les actions de désherbage sont chronophages.

Le stationnement

Retour globalement inquiet sur la place diminuée du stationnement.

Inquiétude sur le stationnement de proximité pour les commerces et pour la dépose scolaire.

L'accès aux parkings de proximité n'est pas toujours très pratique (praticabilité des trottoirs, éclairage nocturne, sentiment de sécurité).

Les stationnement longitudinaux proposés sont globalement satisfaisant (répondent à la nécessité d'« arrêt minute » et libèrent de la place pour le piéton)

L'accès unique au parking de la place de l'Europe inquiète, car il est beaucoup sollicité aux mêmes heures (arrivée et sortie d'école)

Retour agent de police municipale : les secteurs actuels de stationnement limité à 15 minutes sont respectés. Favorable à l'instauration d'une zone bleue, pour la rotation des places en journée.

La place du piéton

Retour globalement positif pour une place élargie pour le piéton

Vigilance sur l'accessibilité avec des sols continus et peu accidentogène (pavés, décrochés, etc.)

Vigilance sur les carrefours et traversées piétonnes souvent jugées dangereuses autour de la place de l'Europe.

Retour globalement positif sur la place des jeux et du mobilier à proximité de l'office de tourisme (sauf par les habitants inquiets de la diminution du parking qui trouvent ce type d'aménagement non nécessaire).

Retour sur la nécessité d'étendre le périmètre d'aménagement aux trottoir menant aux zones de stationnement de délestage.

Le sens de circulation

Retour très contrasté.

Les commerçants (cafetiers et boulangers) craignent une perte d'activité, car leurs commerces seront moins accessibles pour les arrêts minutes (principalement le matin, sur les trajets « sortant », domicile travail).

Globalement, le sens unique remontant la Grand Rue fait débat. « *Comment sortir de Plouguerneau en venant de Lilia et de Saint Michel ?* ». « *Comment accéder facilement aux commerces en venant de Lilia et de Saint Michel ?* ».

L'inquiétude des habitants des rues connexes est également remontée. Le passage en sens unique de la seule Grand Rue reporterait beaucoup de circulation dans des rues non adaptés.

Rue Michel Le Nobletz : « *Ce ne pas être tous les jours comme le jeudi, Notre rue est très résidentielle, et non adapté à une circulation importante.* »

Rue Gwikerne : « *Il faut créer une circulation sécurisée et praticable pour tout temps pour les piétons (enfants) depuis le parking de la salle Jean Tanguy vers l'école St Joseph.* »

Rue de Guisseny : « *Il y a beaucoup de conflit d'usage entre zones de stationnement non respectées et circulation dans la rue.* »

Rue de Kroaz Boulig : « *L'angle de la maison du jumelage est dangereux. La vitesse est trop importante, et on craint qu'une circulation accrue amplifie les problèmes existants.* »

Rue du verger : « *Il n'est pas nécessaire d'y accéder depuis la Place de l'Eglise.* »

Tour de l'église + Rue Tréménach : « *Peu de place en sortant des boutiques ou des habitations, donc on apprécie un accès plus contraint à la rue* » en opposition avec « *On veut pouvoir faire le tour de l'église (en voiture) pour compenser l'instauration du sens unique de la Grand rue.* »